

# Conseillers auscultent maisons malades

Le Monde  
Mercredi 14 septembre 2011

## Sur prescription médicale, des techniciens se déplacent au domicile pour traquer les substances allergènes

### Santé

#### Strasbourg

Envoyée spéciale

Une ventilation qui ne fonctionne pas, un poêle à pétrole, des traces d'humidité... c'est ce que constate Martine Ott, conseillère médicale en environnement intérieur (CMEI), dans l'appartement de Gladys Blanchet à Haguenau (dans la banlieue de Strasbourg). Cette jeune femme de 35 ans a été hospitalisée le 25 août pour une crise d'asthme sévère, elle est allergique aux acariens, aux chats et aux chiens. Depuis cette date, elle s'essouffle, se fatigue plus vite, souffre de maux de tête. L'unité d'allergologie du CHU de Strasbourg, à laquelle est rattachée Martine Ott, lui a proposé une visite à domicile. Le but : détecter, dans l'habitat, polluants et allergènes néfastes pour la santé et voir quels sont les moyens de les évincer. Les CMEI sont dépêchés, sur prescription médicale, au domicile de personnes présentant des pathologies respiratoires en lien avec les polluants de la maison.

Tout en douceur, Martine Ott questionne M<sup>me</sup> Blanchet sur son appartement, un trois-pièces qu'elle occupe avec ses deux filles. Qu'en est-il de la ventilation, l'utilisation de produits ménagers, etc. ? La jeune femme est fumeuse. Or la fumée contient des polluants dangereux, dont des composés organiques volatils (COV). Pour enlever les odeurs du tabac, elle vaporise du parfum d'intérieur, qui libère aussi beaucoup de substances irritantes. De milieu modeste, M<sup>me</sup> Blanchet confie que l'isolation de l'appartement semble notamment insuffisante. La toiture est

endommagée, générant des moisissures, car le propriétaire n'a pas fait de réparations.

Pour identifier les sources de pollution, M<sup>me</sup> Ott mesure le taux d'humidité de l'air et aspire les poussières du canapé pour détecter le taux d'acariens. « *Le fait d'aller au domicile permet d'avoir une vision globale. Le but n'est pas de faire acheter des gadgets aux familles, explique-t-elle, mais de trouver des solutions pour une éviction efficace.* » Elle fera ensuite un compte rendu détaillé.

« *On voit des logements avec de plus en plus d'insalubrité, des cafards, de l'humidité, etc.* », constate de son côté Chrisbelle Speyer,

### Un bébé peut respirer une grande quantité de polluants dans une chambre refaite à neuf

CMEI depuis dix ans, rattachée à l'École de l'asthme de l'hôpital Salvator à Marseille. De plus, « *malgré le discours sur l'écologie, les matériaux utilisés sont aujourd'hui souvent trop chargés en polluants chimiques* », poursuit M<sup>me</sup> Speyer. Un exemple : un bébé peut respirer une grande quantité de polluants dans une chambre refaite à neuf. Lors de l'achat d'un meuble, il est conseillé de débarrasser, de jeter le carton d'emballage et d'aérer l'objet pendant au moins quinze jours...

« *Les plantes dépolluantes n'ont pas d'effet dépolluant* », avertit M<sup>me</sup> Speyer. Par ailleurs, les acaricides et autres purificateurs d'air sont selon elle rarement justifiés.

C'est bien évidemment l'éviction des allergènes qui constitue le meilleur moyen. Le maître mot :

aérer très souvent, ne pas fumer, bien ventiler quand on nettoie, quand le linge sèche, ne pas utiliser de désodorisants et autres bougies parfumées, laver les couettes deux fois par an, utiliser des housses anti-acariens pour les matelas, à acheter dans des magasins spécialisés plutôt que dans des grandes surfaces, préférer les peintures écologiques. Bonne nouvelle : les produits de décoration et de construction devront afficher à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 leur niveau d'émissions polluantes.

La mise en place de ces mesures diminue d'environ 20 % les symptômes d'allergie, les visites en urgence à l'hôpital, les jours de classe manqués, souligne une étude menée sur 937 enfants, publiée en 2004 dans le *New England Journal of Medicine*. Sans compter la baisse des arrêts de travail, ce qui génère des économies pour l'assurance-maladie.

Malgré l'efficacité validée des CMEI, il est difficile de trouver des financements. Cette démarche est pourtant intégrée dans le Grenelle de l'environnement. Créée en 1991 à Strasbourg à l'initiative du professeur Frédéric de Blay, cette profession se développe mais reste encore assez confidentielle, avec une cinquantaine de CMEI actifs, sur une centaine de diplômés.

Si la visite de ce conseiller est gratuite lorsqu'elle est effectuée sur prescription médicale, toute personne peut y avoir recours à titre personnel, pour de 150 à 300 euros, mais dans tous les cas sur avis médical. ■

Pascale Santi

Sur le Web  
cmei.france.free.fr  
air-interieur.org



Aérer, maître mot pour une habitation saine. JULIEN MAGRE/PICTURETANK

## Près d'un tiers des jeunes sont allergiques

LES FRANÇAIS passent en moyenne seize heures et dix minutes chez eux, et jusqu'à 90 % de leur temps dans un espace clos, constate l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI), créé par les pouvoirs publics, qui fête ses 10 ans mardi 13 septembre. « *On est exposé à des milliers de substances dans un environnement clos* », indique Séverine Kirchner, coordinatrice scientifique de l'Observatoire et ingénieur au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). L'impact sanitaire de cet air intérieur sur le système respiratoire est prouvé.

Classée au quatrième rang des maladies chroniques par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'allergie a doublé en vingt ans et touche, en France, 30 % de la génération née après 1980, soit 18 millions de personnes, dont 12 millions atteints de rhinites allergiques et 4 millions d'asthme.

Mais si la pollution extérieure semble bien connue, la prise de conscience est moins forte sur la pollution de l'air intérieur, pourtant plus intense. Les polluants y sont d'origine diverse : microbiologiques (acariens, blattes, moisissures, animaux domestiques),

chimiques (monoxyde de carbone, composés organiques volatils), qui émanent de produits de construction, de décoration, d'entretien, dont le formaldéhyde, classé cancérigène pour l'homme depuis 2004, et physiques (fibres, particules, radon...).

L'Observatoire va lancer à la fin de l'année une campagne nationale dans 300 écoles afin d'identifier les polluants et les conditions de confort thermique, acoustique et lumineuse. Une étude va aussi être menée sur les immeubles de bureaux. ■

P. Sa